CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2017

Compte-rendu

Cette séance a commencé par la visite de la salle «la récré» située sous la mairie et en cours de réfection, Le CM a pu constater l'avancement des travaux et noter la qualité du travail effectué par les employés communaux. En toute logique ce bâtiment devrait être opérationnel courant avril ou mai 2018.

1, RAPPEL VOIRIE

En ouverture de séance le premier adjoint a fait un petit rappel au CM sur l'évolution des différents sujets évoqués en commission voirie pour des travaux sur 2018.
Concernant Puits blanc la commission départementale n'est pas favorable à un plateau ralentisseur et refuse de limiter la vitesse à 70 km/h depuis Pied de vache et notre entrée d'agglomération suite à nos demandes.
A Terre Rouge la commission départementale s'est prononcée favorablement à l'aménagement qui leur avait été présenté et qui sera certainement réalisé fin 2018 voire 2019 après la fin de l'éco-hameau sur ce secteur. Cependant sur 2018 suite et fin de la dissimulation de réseau et d'éclairage public sur ce site.
Concernant La Bâtie les travaux de réfection de ce carrefour devraient intervenir sur 2018 mais plusieurs possibilités d'aménagement restent possibles. De plus il faut tenir compte d'une ligne STAS qui est à l'étude pour son passage dans le secteur,
Pour terminer ce compte rendu voirie, le changement des lampes à mercure par du LED continu sur l'ensemble de la commune sur 2018.

2, LA COULEE VERTE ET LA CONTINUITE DE SON AMENAGEMENT

Mr le Maire est revenu sur la réussite de la matinée plantation qui a eu lieu sur ce site. Les enfants du groupe scolaire encadrés par les enseignants, des membres du CM, les employés communaux, membres des associations et bénévoles ont planté pas moins de 1500 arbres et arbustes.
Rappelons que les différentes passerelles et pontons seront installés à partir de février 2018.

3, CADRE DE VIE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mr Laffarre a ensuite pris la parole afin d'exposer au CM la possibilité avec l'aide de LPO (Ligue pour les oiseaux) d'une création d'un refuge sur ce même site. Cette opération mérite réflexion car il s'agit d'un budget d'environ 2714,40 euros par an sur une durée de 5 ans.
Cette prestation comprenant le refuge + 7 animations/an au groupe scolaire + 2 panneaux pédagogiques installés sur le cheminement + 5 expositions itinérantes.
Une discussion va s'engager entre la mairie et l'école pour voir la faisabilité et le bien fondé d'un tel projet sur notre commune.

4, TAXE D'AMENAGEMENT

Il a été demandé au CM de se prononcer sur le passage du taux de 4% à 5% pour cette taxe.
De plus une convention sera signée pour que SEM encaisse cette taxe pour notre compte.
Le CM a approuvé par 10 voix pour, 1 abstention et 6 contre.

5, SYSTEME D'INTERVENTION HELICOPTERE SAMU

Le devis s'élève à 2450€ pour l'installation du système sur notre stade de foot + un abonnement annuel de 250€. Après discussion le CM demande de voir avec SEM la possibilité de se regrouper avec d'autres communes.

6, SERVICE SANTE AU TRAVAIL

Le CM approuve à l'unanimité la reconduction de la convention avec le CDG 42 pour la surveillance professionnelle et préventive des agents communaux.

7, DOSSIERS CNRACL

Le CM approuve la reconduction par avenant pour l'année 2018 de la convention pour que le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire se charge de l'établissement complet des dossiers CNRACL de notre collectivité,

8, SALLE LE TRAIT D'UNION

Depuis sa création la salle a accueilli 37 évènements et quelques 7000 personnes, soit une recette de 29100€ versée à la mairie. Le Trait d'union enregistre de nombreuses réservations pour la prochaine année 2018 elle est très appréciée de tous.
Le CM avait à se prononcer sur la nouvelle tarification qui prendra effet sur 2019 :
Réservation pour les Chambutaires prix inchangé 700€, pour les extérieurs la location passe de 1200€ à 1290€.
Coût des astreintes passant de 208,33€ à 216€.
Coût du nettoyage passant de 193,33€ à 202€.
Cout du nettoyage hebdomadaire de 55,70€ à 60.
Le CM approuve ces modifications à 16 voix pour et 1 abstention.

QUESTIONS DIVERSES

Le CM approuve de verser une indemnité de conseil d'un montant de 553,49€/an à Mme Favard Trésorière Générale.

Lors du passage du Préfet sur notre commune courant novembre, Mr le maire lui a demandé son appui auprès de la préfecture de région afin que notre village jardin devienne également « jardin remarquable »

Mr le Maire a livré une info importante provenant de SEM avant de clôturer le conseil municipal de ce 30/11, à savoir que la zone artisanale de la grange serait inscrite en priorité sur 2018.